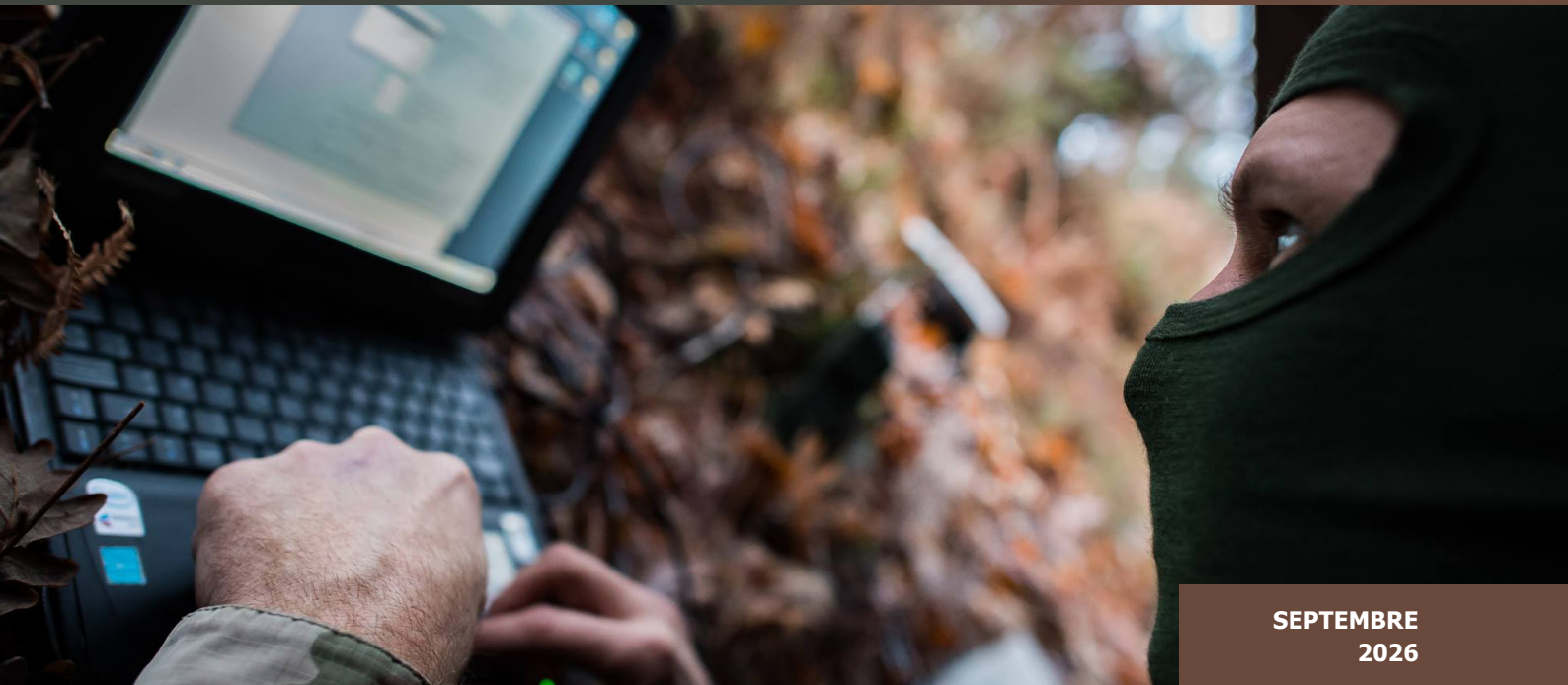




SEPTEMBRE
2026

4^{ifri}
depuis
1979

Convaincre pour vaincre

La France et la structuration d'une
doctrine de guerre informationnelle

Laurent BANSEPT

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-1266-2

© Tous droits réservés, Ifri, 2026

Couverture : Opérateurs du CIAE en mission © C. Bordères/Armée de Terre

Comment citer cette publication :

Laurent Bansept, « Convaincre pour vaincre. La France et la structuration d’une doctrine de guerre informationnelle », *Focus stratégique*, n° 135, Ifri, septembre 2026.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Focus stratégique

Les questions de sécurité exigent une approche intégrée, qui prenne en compte à la fois les aspects régionaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatiques et humaines, ou encore la dimension nouvelle acquise par le terrorisme ou la stabilisation post-conflit. Dans cette perspective, le Centre des études de sécurité se propose, par la collection ***Focus stratégique***, d'éclairer par des perspectives renouvelées toutes les problématiques actuelles de la sécurité.

Associant les chercheurs du centre des études de sécurité de l'Ifri et des experts extérieurs, ***Focus stratégique*** fait alterner travaux généralistes et analyses plus spécialisées, réalisées en particulier par l'équipe du Laboratoire de Recherche sur la Défense (LRD).

Comité de rédaction

Rédacteur en chef : Élie Tenenbaum

Rédactrice en chef adjointe : Héloïse Fayet

Auteur

Colonel de l'armée de Terre, Laurent Bansept est titulaire de deux masters en droit public et en relations internationales, et breveté de l'École de guerre. Spécialiste du renseignement et des opérations spéciales, il a été engagé sur la plupart des zones de crise de ces vingt dernières années. Ancien officier inséré au Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) de l'Ifri, il enseigne également à l'École d'affaires internationales de Sciences Po Paris et à Sciences Po Rennes. Il a pris en 2026 le commandement du Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE).

Résumé

La guerre n'est pas seulement une affaire de force : elle se joue aussi — peut-être d'abord — dans les esprits. Ce constat ancien prend une acuité inédite à l'ère de la lutte informationnelle.

Trois confrontations récentes ont imposé ce domaine comme priorité stratégique. Face à Daech, dont la propagande numérique industrialisée ciblait les populations du Levant et les opinions occidentales, la France n'a su opposer qu'une communication réactive. Au Sahel, les campagnes de désinformation ont délégitimé l'opération Barkhane, contribuant directement au retrait français. Face à la Russie enfin, la guerre hybride a confirmé que le champ cognitif est conflictualisé en permanence, bien en amont de toute confrontation armée. Dans les trois cas, des acteurs stratégiques ont opéré sans contraintes éthiques face à des démocraties tenues de répondre en préservant le droit et la vérité, asymétrie qui n'est pas une faiblesse, mais une ligne de partage fondatrice, à condition d'en assumer le coût tactique.

La prise de conscience a conduit à des évolutions réelles. La *Revue nationale stratégique* de 2022 a érigé l'influence en sixième fonction stratégique et la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 consacre quatre milliards d'euros à la cyberdéfense. La doctrine interarmées formalise le concept d'Influence et de Lutte Informationnelle (ILI) et le Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE), intégré en 2023 au Commandement des actions spéciales Terre, en constitue le cœur opérationnel : comprendre les environnements, agir sur les perceptions, former les forces. La France assume désormais officiellement une dimension offensive dans le champ informationnel tout en maintenant le refus du mensonge.

Poursuivre cette adaptation implique d'accepter le rôle prépondérant du champ cognitif dans la guerre, de redéfinir le périmètre de l'action militaire dans ce champ (agir vers l'adversaire et protéger la société civile sans l'influencer), et d'articuler influence institutionnelle et action offensive. En outre, il s'agit de répondre à deux ruptures technologiques qui s'imposent : à court terme, l'Intelligence artificielle (IA) générative démocratise la guerre cognitive et abaisse radicalement le coût d'entrée dans la manipulation — l'offensive étant structurellement plus rapide que la vérification ; à plus long terme, les neurotechnologies militarisées ouvriront un nouveau théâtre que la Russie et la Chine investissent déjà. La dépendance aux plateformes privées étrangères constitue enfin une vulnérabilité souveraine : le rapprochement entre l'AMIAD et Mistral AI esquisse une première réponse. La France dispose de fondations solides ; ce qui lui manque encore est un concept directeur qui oriente l'action collective dans ce domaine.

Executive summary

War has never been solely a matter of force: it is also fought — perhaps first and foremost — in the mind. This long-standing observation has taken on unprecedented relevance in the age of information warfare.

Three recent confrontations have established this domain as a strategic priority. Against the Islamic State, whose industrialized digital propaganda targeted both Levantine populations and Western public opinion, France was able to offer only a reactive communications response. In the Sahel, disinformation campaigns delegitimized Operation Barkhane, contributing directly to the French withdrawal. Finally, against Russia, hybrid warfare has confirmed that the cognitive domain is now permanently contested, well upstream of any armed confrontation. In all three cases, strategic actors operated free of ethical constraints, while democracies remained bound to respond within the limits of law and truth — an asymmetry that is not a weakness but a foundational dividing line, provided its tactical cost is accepted.

This growing awareness has driven real change. The 2022 *National Strategic Review* elevated influence to the status of a sixth strategic function, and the 2024-2030 Military Programming Law commits four billion euros to cyberdefense. Joint doctrine has formalized the concept of Influence and Information Warfare (ILI), with the Joint Centre for Actions on the Environment (CIAE) — integrated in 2023 into the Land Special Operations Command — serving as its operational core: understanding environments, shaping perceptions, and training forces. France now officially embraces an offensive dimension in the information domain, while maintaining its commitment to truthfulness.

Sustaining this adaptation will require accepting the growing centrality of the cognitive domain in warfare, redefining the boundaries of military action within it (acting against the adversary while protecting, rather than influencing, civil society), and reconciling institutional influence with offensive action. It will also mean addressing two looming technological disruptions: in the near term, generative Artificial Intelligence (AI) is democratizing cognitive warfare and radically lowering the barriers to manipulation — offense being structurally faster than verification; over the longer term, militarized neurotechnologies will open a new theater of operations in which Russia and China are already investing. Finally, dependence on foreign private platforms constitutes a sovereignty vulnerability of its own; the emerging partnership between AMIAD and Mistral AI represents an initial response. France has solid foundations in place; what it still lacks is a guiding concept to orient collective action in this domain.

Sommaire

INTRODUCTION	7
GÉNÉALOGIE D'UN CHAMP DE BATAILLE INVISIBLE	11
La Seconde Guerre mondiale : institutionnalisation de la guerre psychologique.....	11
La guerre d'Algérie : laboratoire et trauma fondateur	13
INFLUENCE AMÉRICAINE ET VIDE DOCTRINAL FRANÇAIS (1962-1995) ...	15
La révolution dans les affaires militaires et la doctrine américaine <i>d'information dominance</i>	15
Le long silence français : une armée doctrinalement désarmée	17
Le retour pragmatique dans les Balkans	17
Irak, Afghanistan : apogée et contradictions de la doctrine américaine...	18
LES ENJEUX CONTEMPORAINS : DE CHAMMAL AU SAHEL	21
La guerre contre Daech : l'entrée dans la contre-propagande	21
L'affrontement informationnel au Sahel : la France face à Wagner ...	22
La guerre hybride russe : Ukraine, Europe et désinformation systémique.....	23
ÉTAT DE LA DOCTRINE FRANÇAISE ET LEVIERS DES FORCES	25
Les leviers doctrinaux et capacitaires.....	25
Le CIAE : le centre expert de l'influence et de la lutte informationnelle....	26
Les limites structurelles du modèle français.....	28
PERSPECTIVES : VERS UN RÉARMEMENT COGNITIF	31
Le nouveau concept de guerre cognitive de l'OTAN	31
Vers un concept exploratoire français	33
L'angle mort technologique : dépendance aux plateformes et rupture de l'IA générative	34
Propositions	35
CONCLUSION	37

Introduction

La guerre n'est jamais seulement une affaire de force. Elle est aussi – et peut-être d'abord – une affaire de perceptions¹. Perception de la menace, de la légitimité, de l'ascendant psychologique ou technologique : si l'emploi de la violence vise des effets matériels sur l'adversaire, il produit en même temps des effets cognitifs intentionnels ou non, comme la peur, la résignation, la mobilisation ou l'adhésion. Les armées luttent toujours pour construire des représentations, imposer un récit, conditionner des comportements, fragiliser des certitudes². Cette réalité n'est pas nouvelle : de la propagande de guerre alliée en 1914 aux opérations psychologiques du conflit indochinois, de la maîtrise de l'image médiatique lors de la guerre du Golfe aux campagnes de désinformation numériques d'aujourd'hui, chaque époque a produit ses propres instruments pour agir sur ce que l'adversaire croit, ressent et décide. Pourtant, en France, cette dimension immatérielle du combat a longtemps été reléguée à la marge, comme si le champ des perceptions ne relevait que de l'idéologie ou de la manipulation, non de la stratégie.

Cette marginalisation procède d'un héritage complexe. L'armée française a forgé, durant la guerre d'Algérie, un corpus doctrinal riche sur l'action psychologique et la réponse à la guerre révolutionnaire notamment théorisée par les colonels Charles Lacheroy et Roger Trinquier. Mais après 1962, le traumatisme post-colonial, la posture de réserve dans laquelle se sont placées les armées et la centralité de la dissuasion nucléaire ont conduit à une mise à distance presque complète de ce champ. Le terme même de « guerre psychologique » devient tabou, les doctrines élaborées en Algérie sont délibérément écartées et l'institution militaire se recentre sur la préparation à un affrontement conventionnel de haute intensité sur le théâtre européen. Pendant que les États-Unis érigeaient l'*Information Dominance* et le *Network Centric Warfare* en pierres angulaires d'une révolution dans les affaires militaires (RMA), capitalisant sur leur expérience du Vietnam pour professionnaliser leurs capacités d'influence, la France accumulait un retard doctrinal considérable.

Ce n'est qu'au tournant des années 2000 – sous l'effet cumulé d'opérations menées au milieu des populations et de la lutte contre le terrorisme que l'armée française a entamé un processus de rattrapage. Les expériences balkaniques révèlent d'abord la supériorité anglo-saxonne en

1. « L'art suprême de la guerre consiste à soumettre l'ennemi sans combattre. », in Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, traduit du chinois par Jean Levi, Paris, Hachette Littératures, 2000, chapitre III.

2. B. Hamm, « Que reste-t-il des théories de la contre-insurrection ? », *Revue militaire générale*, n° 55, Paris, CDEC, 2019.

matière de communication opérationnelle ; les théâtres afghans et sahétiens confirment ensuite le coût stratégique du désarmement doctrinal ; enfin, la guerre hybride russe impose la conviction que le champ cognitif est désormais conflictualisé en permanence, bien en amont de toute confrontation armée. La création du Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE) en 2012, l'inscription de l'influence comme sixième fonction stratégique dans la *Revue nationale stratégique* (RNS) de 2022³ et les réformes en cours, notamment à l'état-major des armées, témoignent d'une mutation culturelle encore inachevée, mais réelle.

Ce domaine souffre par ailleurs d'une difficulté supplémentaire, trop souvent sous-estimée : celle du vocabulaire. Influence, guerre cognitive, opérations psychologiques, communication stratégique, lutte informationnelle : ces termes circulent dans les doctrines, les débats académiques et les discours institutionnels avec des acceptions variables, parfois contradictoires et donnent lieu à des amalgames qui brouillent la réflexion autant qu'ils compliquent l'action. Faute de définitions stabilisées et partagées, les débats portent souvent sur des mots autant que sur des concepts. Cet article pose donc également, au fil du développement et sous forme d'encadrés, les définitions des notions clés mobilisées – non pour prétendre clore des débats qui restent ouverts, mais pour donner au lecteur les repères nécessaires à une étude rigoureuse de la trajectoire française.

L'influence peut être définie comme un processus de fabrication de l'adhésion qui ne repose pas sur la coercition : « exercer une influence consiste à obtenir d'autrui qu'il fasse librement quelque chose qu'il n'aurait pas fait spontanément sans votre intervention⁴ ». Elle se distingue du *soft power* défini par Joseph Nye, plus proche du « rayonnement », en ce qu'elle comporte une dimension active de persuasion et non seulement passive d'attraction. L'influence n'est ni une exclusivité de la sphère militaire ni, en soi, illégitime : elle est un mode normal d'interaction entre acteurs des relations internationales.

L'ingérence s'en distingue par l'absence de consentement de l'acteur ciblé et par l'atteinte qu'elle porte à sa souveraineté. Elle implique une intervention, directe ou indirecte, dans les affaires intérieures d'un État – processus électoraux, débat public, stratégie de défense et de sécurité intérieure – au moyen de procédés généralement dissimulés. Lorsqu'elle est conduite dans le champ numérique, elle est qualifiée d'ingérence numérique étrangère (INE)⁵, notion opérationnelle retenue par Viginum.

3. *Revue nationale stratégique 2022*, Paris, Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), 2022, p. 24. La fonction influence vient compléter les fonctions « connaissance – compréhension – anticipation », « dissuasion », « prévention », « protection – résilience » et « intervention ».

4. G. Massé, C. Marcon et N. Moinet, « Les fondements de l'intelligence économique : réseaux et jeu d'influence », *Market Management*, vol. 6, n° 3, 2006, p. 84-103.

5. « Prévenir les ingérences étrangères. Loi du 25 juillet 2024 », disponible sur : www.vie-publique.fr.

Le choix même du terme retenu pour désigner cette fonction stratégique n'est pas neutre. La RNS de 2022 a consacré l'« influence ». L'avantage du terme est sa simplicité, mais cette vertu est aussi sa faiblesse : c'est un concept généraliste, équivoque, voire fourre-tout, peu guerrier, que se partagent désormais le diplomate et le militaire. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) parle de longue date de « diplomatie d'influence » et l'idée de « postes d'influence » désigne certaines fonctions clés au sein des organisations internationales. La notion d'influence est, dans cette acception, parfaitement légitime et admise entre nations entretenant des relations normales et pacifiées. Retenir ce terme pour qualifier une fonction stratégique militaire revient donc à inscrire l'action des armées dans un continuum dont une extrémité est pacifique et consensuelle et l'autre, beaucoup moins.

C'est là que réside la difficulté. Si l'influence se définit par le consentement de la cible et l'ingérence par sa violation, où situer l'action militaire offensive dans le champ informationnel ? Nous reprochons à nos compétiteurs — la Russie au premier chef — leurs ingérences ; mais notre propre action, lorsqu'elle quitte le registre de la persuasion ouverte pour entrer dans celui de l'affrontement, ne risque-t-elle pas de relever de la même catégorie ? Cette question de la symétrie n'est pas rhétorique : elle touche à l'acceptabilité démocratique de la fonction et, partant, à notre liberté d'action.

Une première réponse tient à la distinction de principe entre influence et ingérence : ce qui sépare l'influence légitime de l'ingérence n'est pas seulement l'effet recherché, mais la conjonction de la finalité (défendre nos forces et nos intérêts, non pas disloquer une société) et de la méthode (le respect d'un cadre légal et démocratique, la véracité érigée en norme par la doctrine française et otanienne). C'est donc une approche de légitime défense. Mais cette ligne de partage, claire en théorie, se brouille dès lors que l'on entre dans la zone grise de la compétition stratégique permanente. C'est tout l'enjeu de la nouvelle grammaire proposée en 2021 par le général Thierry Burkhard, alors chef d'état-major des armées : au continuum « paix – crise – guerre » hérité de la guerre froide se substitue le triptyque « compétition – contestation – affrontement », où la compétition devient l'état normal des relations entre puissances⁶. Dans ce cadre, il n'existe plus de seuil net où l'influence légitime céderait soudain la place à un affrontement clairement circonscrit : les états de paix et de guerre se chevauchent et s'entremêlent. La difficulté, pour une démocratie, est d'accepter une époque où la frontière entre la paix et la guerre s'estompe et où l'action sur les perceptions – y compris ses formes les plus offensives – devient un mode permanent de la confrontation stratégique. C'est cette tension, jamais facile à résoudre, que le présent article cherche à éclairer.

6. Cette situation d'effacement des catégories découle des théories de la lutte révolutionnaire (voir note n° 48) et est assumée par plusieurs compétiteurs dont les doctrines héritent directement de cette approche.

Cette étude analyse donc le rapport des armées françaises au champ des perceptions, articulant les fondements historiques, l'étude comparée des doctrines françaises et américaines et la présentation des enjeux contemporains. Il revient sur les racines de l'usage militaire du champ des perceptions, en insistant sur la période 1939-1962, avant d'analyser l'écart entre la montée en puissance de la doctrine américaine et le vide français. En dressant le bilan du retour pragmatique de l'action sur les perceptions – des années 1990 aux campagnes d'Afghanistan, du Sahel et du Levant, jusqu'aux affrontements hybrides encore en cours, il présente l'état de l'art de la doctrine française, évalue les réformes engagées depuis 2022 et cerne les défis qui restent à relever pour que la France assume pleinement cette dimension comme fonction stratégique à part entière.

Généalogie d'un champ de bataille invisible

La maîtrise des perceptions est un enjeu ancien, mais c'est dans le creuset des conflits du XX^e siècle que l'armée française en forge les premières doctrines, avant d'en refouler durablement l'héritage. Des états-majors alliés de la Seconde Guerre mondiale aux 5^e bureaux de la guerre d'Algérie, cette période dessine le double visage de l'action psychologique française : laboratoire d'innovation et source d'un traumatisme fondateur.

L'action psychologique – ou guerre psychologique ou opérations psychologiques (PsyOps) – couvre des techniques et méthodes utilisées pour influencer les émotions, les attitudes et les comportements d'individus ou de groupes, souvent dans un contexte de conflit ou de compétition. Organisées autour de la conception et de la diffusion de messages, ces actions visent à manipuler la perception de la réalité pour atteindre des objectifs stratégiques. Toutefois, elles relèvent plus spécifiquement de l'amplification de faits choisis, la déformation de la réalité restant propre à la propagande.

La Seconde Guerre mondiale : institutionnalisation de la guerre psychologique

L'usage de la communication comme levier stratégique n'est pas récent. Mais c'est au cours de la Seconde Guerre mondiale que les belligérants ont pour la première fois systématisé et institutionnalisé la guerre psychologique (*psychological warfare*). Du côté allié, deux structures incarnent cette professionnalisation. D'une part, le Political Warfare Executive (PWE)⁷ britannique, créé en 1941, qui coordonne la propagande blanche, grise et noire⁸ – premier effort systématique de classification du spectre informationnel en contexte militaire – à destination des populations de l'Axe et des zones occupées⁹. D'autre part, l'Office of War Information (OWI) américain, lancé en 1942, qui gère les messages à destination des opinions

7. K. R. Graham, *British Subversive Propaganda during the Second World War – Germany, National Socialism and the Political Warfare Executive*, New York, Macmillan Palgrave, 2001.

8. F. Gérard, « Guerre psychologique et contre-guerre révolutionnaire en Algérie », in *La Guerre psychologique*, Paris, Economica, 1996, p. 247-262.

9. S. Delmer, *Opération radio-noire*, Paris, J'ai lu, 1965. Voir aussi : I. McLaine, *Ministry of Morale: Home Front Morale and the Ministry of Information in World War II*, New York, Allen & Unwin, 1979.

publiques étrangères alliées et adverses¹⁰. Au sein du commandement allié en Europe (SHAEF), des unités opérationnelles spécialisées – les *Psychological Warfare Teams* – sont intégrées aux forces expéditionnaires pour produire tracts, émissions radio et films destinés aux soldats ennemis et aux populations occupées.

La propagande désigne un ensemble de techniques de communication visant à influencer les attitudes, les opinions et les comportements d'un public en présentant systématiquement des informations d'une manière biaisée ou partielle. Elle est souvent utilisée dans des contextes politiques, sociaux ou commerciaux pour promouvoir des idées, des croyances ou des actions spécifiques.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les Britanniques ont catégorisé ces actions selon un spectre allant du blanc (*white propaganda*) comme la communication officielle au noir (*black propaganda*) incluant les opérations subversives les moins revendicables. La propagande grise (*grey propaganda*) est un intermédiaire où la source est floue ou trompeuse, mais le message est totalement ou au moins partiellement vrai. C'est donc le niveau de dissimulation de la source et la distance aux faits bruts qui distinguent ces registres.

Les relations entre propagande et marketing sont à la fois profondes et complexes. Bien qu'ils aient des objectifs différents, ils partagent des techniques et des mécanismes de persuasion similaires. Les deux notions convergent sur le ciblage et la segmentation d'audiences, l'emploi de techniques de persuasion (simplification et répétition des messages, exploitation des émotions et du storytelling) et l'utilisation de médias et de relais. Propagande et marketing divergent toutefois sur leurs objectifs (vente ou fidélisation de clients vs. influence d'opinions), leur éthique (respect du droit et des règles vs. recours à la manipulation), leur cible (consommateurs vs. ensemble d'une population) et leurs financements (entreprises vs. État ou groupes infra-étatiques, incluant des modes clandestins). Leurs limites peuvent se brouiller dans le champ de la guerre économique ou du marketing politique.

La logique de ces actions est double : affaiblir la *volonté de combattre* de l'adversaire et consolider la légitimité de l'effort de guerre allié auprès des populations libérées. Les tracts largués sur les troupes allemandes mêlaient information vraie – pour crédibiliser la source – et messages déstabilisants : pertes, encerclements, conditions de reddition.

La France libre participe à cet effort, notamment via la radio (les émissions de la BBC en français) et les actions de la Résistance. Mais l'organisation est dispersée, souvent placée sous commandement allié et ne

10. M.-C. Villatoux et P. Villatoux, « La guerre psychologique alliée (1940-1945) », *Revue historique des armées*, n° 210, 1998, p. 113-128.

donnera pas lieu à une capitalisation doctrinale spécifique après 1945. C'est pourtant dans ce creuset que se forment les premières intuitions des officiers qui, une décennie plus tard, théoriseront leur réponse à la *guerre révolutionnaire* en Algérie.

La guerre d'Algérie : laboratoire et trauma fondateur

Pour l'armée française, la guerre d'Algérie (1954-1962) constitue le moment fondateur - et profondément ambigu - de la pensée sur l'action dans le champ des perceptions. Confrontée à une insurrection politico-militaire disposant d'une assise sociale diffuse et d'un fort ancrage idéologique, l'armée est conduite à innover dans la sphère informationnelle et psychologique.

Le terreau intellectuel de cette innovation est le corpus de la *guerre révolutionnaire*, élaboré par des officiers ayant combattu le Viet Minh en Indochine. Sous l'impulsion du colonel Charles Lacheroy¹¹, l'un des premiers à avoir lu et appliqué Mao et à travers les écrits de Roger Trinquier¹² – dont *La Guerre moderne* (1961) deviendra un manuel de contre-insurrection étudié jusqu'aux États-Unis¹³ – et de David Galula¹⁴, cette doctrine affirme que la victoire dépend d'abord du contrôle de la population, non de l'élimination physique de l'ennemi. La guerre se gagne dans les esprits : conquérir les « cœurs et les esprits¹⁵ » est donc la condition de la victoire politique.

Sur le plan institutionnel, un « 5^e bureau », chargé de l'action psychologique, est créé dans les états-majors. Il coordonne propagande, infiltration des réseaux adverses, campagnes de pacification et actions humanitaires à des fins de légitimation. Le colonel Lacheroy dirige des formations militaires à la guerre psychologique dans toute l'armée de Terre. La mise en place des Sections administratives spécialisées (SAS) chargées d'un soutien sanitaire et social des populations rurales participe d'une logique d'actions civilo-militaire avant l'heure.

11. M.-C. Villatoux, *Guerre et action psychologiques en Algérie*, Service historique de la Défense, 2007 ; M.-C. Villatoux et P. Villatoux, « Le colonel Lacheroy, théoricien de la guerre révolutionnaire et de l'action psychologique », *Guerre d'Algérie magazine*, n° 1, janvier-février 2002.

12. R. Trinquier, *La Guerre moderne*, La Table ronde, 1961 (rééd. Economica, 2008 ; trad. anglaise : *Modern Warfare: A French View of Counterinsurgency*, Praeger, 1964/2006).

13. D. Porch, *Counterinsurgency: Exposing the Myths of the New Way of War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013. Trinquier est étudié à l'École militaire des Amériques (Panama) et à Fort Benning (Géorgie). Voir aussi : B. Heuser, « The French Experience in Algeria: Doctrine, Violence and Lessons Learnt », *Civil Wars*, vol. 14, n° 1, 2012.

14. D. Galula, *Counterinsurgency Warfare: Theory and Practice*, Praeger, 1964 (trad. française : *Contre-insurrection. Théorie et pratique*, Economica, 2008) ; D. Galula, *Pacification in Algeria, 1956-1958*, Praeger, 1963 (rééd. RAND, 2006).

15. Expression attribuée au général britannique Gerald Templer, commandant les opérations de contre-insurrection en Malaisie (1952-1954).

Mais cet héritage est indissociable des dérives qui l'ont accompagné. L'action psychologique s'est trouvée compromise par des méthodes coercitives dont l'histoire a depuis établi la réalité et condamné la pratique¹⁶. Cette souillure – indépendante de la valeur doctrinale intrinsèque des concepts développés par Lacheroy, Trinquier ou Galula – a durablement associé guerre psychologique et illégitimité, conduisant l'institution militaire à un rejet quasi total de ce champ d'action après 1962. C'est moins la doctrine elle-même qui est en cause que les conditions dans lesquelles elle fut mise en œuvre et les usages qui en furent faits.

La guerre d'Algérie laisse ainsi un double héritage : un corpus opérationnel riche – dont se nourriront notamment la doctrine contre-insurrectionnelle américaine au Vietnam et les forces spéciales britanniques en Malaisie ou au Kenya – et un profond malaise moral qui conduira l'armée française à mettre ce champ entre parenthèses pendant plusieurs décennies.

16. B. Heuser, « The French Experience in Algeria: Doctrine, Violence and Lessons Learned », *Civil Wars*, vol. 14, n° 1, 2012. Voir également : R. Branche, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Gallimard, 2001.

Influence américaine et vide doctrinal français (1962-1995)

Tandis que la France s'installe dans un long silence doctrinal, la primauté de la dissuasion et une culture institutionnelle de la retenue, les États-Unis érigent la maîtrise de l'information en pierre angulaire de leur révolution militaire. Ce décrochage français, révélé brutalement par la guerre du Golfe, ne commence à se corriger qu'au moment du retour aux engagements au milieu des populations, dans les Balkans.

La révolution dans les affaires militaires et la doctrine américaine d'*information dominance*

Alors que la France sortait du conflit algérien avec une méfiance durable envers toute forme d'action psychologique, les États-Unis capitalisaient systématiquement sur leurs expériences du Vietnam¹⁷ pour professionnaliser leurs capacités dans ce domaine. Les *Psychological Operations* (PsyOps) et les *Civil Affairs* sont institutionnalisées, rattachées aux forces spéciales, évaluées et intégrées dans une doctrine opérationnelle en constante évolution.

La véritable rupture survient dans les années 1990, avec l'émergence de la Révolution dans les affaires militaires (RMA). Soutenu par le développement des sciences cognitives, le concept de *Network-Centric Warfare*, formalisé par le vice-amiral Arthur Cebrowski et John Garstka en 1998¹⁸, pose l'information comme multiplicateur de puissance fondamental : la capacité à obtenir, partager et exploiter l'information plus vite que l'adversaire devient le cœur de la supériorité militaire. Cette approche est prolongée par David Alberts, John Garstka et Frederick Stein dans leur ouvrage de référence¹⁹, qui conceptualise la supériorité informationnelle comme avantage compétitif décisif, non plus un simple effet du commandement, mais sa condition première.

17. M. E. Roberts III, *The Psychological War for Vietnam, 1960-1968*, Lawrence, KS, University Press of Kansas, 2018.

18. A. K. Cebrowski et J. Garstka, « Network-Centric Warfare: Its Origin and Future », *Proceedings*, US Naval Institute, vol. 124, n° 1, 1998, p. 28-35.

19. D. S. Alberts, J. Garstka et F. P. Stein, *Network Centric Warfare: Developing and Leveraging Information Superiority*, 2^e éd. révisée, Washington, D.C., DoD CCRP, 1999/2000.

Cette première logique est celle de la maîtrise de l'information au profit de la décision. Elle se distingue d'une seconde, complémentaire mais de nature différente : celle de l'action sur l'information de l'adversaire. La doctrine américaine des *Information Operations* (IO), formalisée dans la *Joint Doctrine for Information Operations* (JP 3-13, première édition 1996), organise cette action offensive autour de cinq piliers : opérations psychologiques, guerre électronique, déception, sécurité de l'information et opérations informatiques offensives²⁰. L'objectif n'est plus de mieux voir et décider, mais de façonner l'environnement décisionnel et cognitif de l'adversaire tout en préservant sa propre liberté d'action. Arquilla et Ronfeldt²¹ désignent cette guerre des réseaux sous le terme de « *netwar* », soulignant qu'elle se joue autant dans les esprits que sur le terrain.

La déception est un mode d'action de la stratégie militaire d'influence visant à tromper l'adversaire pour l'induire en erreur sur ses propres intentions, capacités ou manœuvres. Elle repose sur la combinaison de trois procédés : la dissimulation (cacher sa manœuvre réelle), la simulation (exposer une fausse manœuvre pour leurrer) et l'intoxication (diffuser de fausses informations pour créer la confusion dans le processus décisionnel adverse²²).

Ces deux approches partagent l'information comme objet central, mais n'opèrent pas sur le même registre : l'une vise la supériorité cognitive par la qualité de son propre cycle décisionnel ; l'autre cherche à dégrader ou manipuler celle de l'adversaire. Leur confusion dans les doctrines nationales, y compris françaises, a souvent brouillé la compréhension de la nature de la lutte informationnelle.

La première guerre du Golfe de 1991 servira de laboratoire à cette doctrine : maîtrise de l'information médiatique, coordination entre frappes cinétiques et effets psychologiques, utilisation des PsyOps pour inciter à la reddition des troupes irakiennes. Cette démonstration de puissance informationnelle, sous les yeux des alliés européens, révèle l'écart avec la France.

20. Joint Chiefs of Staff, *Joint Doctrine for Information Operations*, JP 3-13, Washington, D.C., Department of Defense, 1996. Cette doctrine a depuis évolué et l'approche alliée a été intégralement restructurée avec l'adoption de l'AJP-10.1 par l'OTAN en janvier 2023. Les États-Unis ont publié une *Strategy of Operations in the Information Environment* en juillet 2023, qui coiffe l'ensemble du champ informationnel.

21. J. Arquilla et D. Ronfeldt, « Cyberwar is Coming! », *Comparative Strategy*, vol. 12, n° 2, 1993, p. 141-165. Voir aussi : J. Arquilla et D. Ronfeldt (dir.), *In Athena's Camp: Preparing for Conflict in the Information Age*, RAND, 1997.

22. R. Héméz, « Opérations de déception. Repenser la ruse au XXI^e siècle », *Focus stratégique*, n° 81, Ifri, juin 2018.

Le long silence français : une armée doctrinalement désarmée

Pendant cette décennie américaine d'innovation, la France adopte une posture très différente. Trois facteurs structurels expliquent ce décrochage.

En premier lieu, après 1962, le terme même de « guerre psychologique » est devenu tabou dans les armées françaises. Les documents doctrinaux produits pendant le conflit algérien sont écartés, peu enseignés, rarement valorisés dans la formation des officiers. Cette mémoire refoulée prive l'institution d'une capitalisation d'expérience que ses partenaires anglo-saxons ont, eux, systématisée²³.

En second lieu, à partir du Livre blanc de 1972, la stratégie française est dominée par le concept de dissuasion et par la perspective d'une guerre de haute intensité sur le théâtre européen. Dans ce cadre, les effets immatériels – le modelage des perceptions, les actions civilo-militaires – sont perçus comme périphériques, relevant de l'aide humanitaire et non de la stratégie.

En troisième lieu, l'armée française cultive une posture de neutralité politique et de réserve (« la grande muette »). L'idée d'influencer les esprits entre donc en tension avec l'*ethos* de l'armée française. L'absence d'un organe centralisé prive alors l'institution de tout levier dans ce domaine. La communication militaire se cantonne à un rôle fonctionnel d'appui aux opérations ou de relations publiques.

Le retour pragmatique dans les Balkans

C'est dans le contexte des opérations de stabilisation en Bosnie-Herzégovine – IFOR puis SFOR (1995-2004) – que la France redécouvre les enjeux du champ des perceptions. Déployées dans un environnement post-conflit marqué par la fragmentation communautaire, la défiance des populations et l'instabilité politique, les forces françaises doivent s'adapter à cet environnement.

Des structures de coopération civilo-militaire (CIMIC – *Civil-Military Cooperation*) sont progressivement mises en place pour coordonner les actions de stabilisation avec les ONG et les organisations internationales. Ces initiatives – reconstruction, soutien aux populations, présence visible des troupes – prennent rapidement une dimension cognitive : mise en scène de l'engagement, neutralisation des récits hostiles, gestion de l'image des forces dans les médias locaux.

Mais cette redécouverte reste largement empirique. Les officiers français engagés dans ces missions reconnaissent la supériorité américaine et britannique en matière de communication opérationnelle, de coordination inter-services, de campagnes d'influence externalisées et de prise en compte

23. M.-C. Villatoux et P. Villatoux, *La République et son armée face au « péril subversif »*. Guerre et action psychologiques en France (1945-1960), Paris, Les Indes savantes, 2005.

des effets non cinétiques dans la planification opérationnelle. Les PsyOps américains, avec leurs unités dédiées, leurs procédures intégrées et leurs équipements de diffusion spécifiques, opèrent dans un cadre doctrinal élaboré, là où la France improvise. L'expérience balkanique amorce une prise de conscience. Elle révèle aussi le désarmement doctrinal français face à la maîtrise anglo-saxonne du champ des perceptions.

Irak, Afghanistan : apogée et contradictions de la doctrine américaine

Les campagnes d'Irak (2003-2011) puis d'Afghanistan (2001-2014) constituent toutefois le révélateur des limites de la doctrine américaine des actions sur les perceptions. En Irak, l'invasion est précédée et accompagnée d'une campagne d'information d'une ampleur inédite : millions de tracts déversés, stations de radio clandestines, médias arabophones ciblés, unités PsyOps intégrées à chaque échelon. L'objectif est double : saper la volonté de combattre de l'armée irakienne – ce qui réussit avec une rapidité spectaculaire – et légitimer l'occupation auprès des populations locales et de l'opinion publique internationale. C'est sur ce second objectif que la stratégie informationnelle américaine échoue.

Le scandale d'Abou Ghraïb, révélé en avril 2004, constitue à cet égard un tournant majeur. Les photographies de détenus irakiens humiliés et torturés – et le fait, aggravant, qu'elles aient été produites dans une logique d'intimidation psychologique sur instructions de la chaîne de commandement²⁴ – annulent en quelques heures des années d'efforts de communication. Le général Ricardo Sanchez²⁵ avait autorisé des techniques d'interrogatoire (privation sensorielle, recours à des chiens militaires, humiliation sexuelle) en violation directe de la Convention de Genève. Pour Human Rights Watch, ces abus ne sont pas le fait de « brebis galeuses » mais le produit de décisions prises au sommet de la hiérarchie militaire²⁶. L'effet sur les perceptions est désastreux et durable : les images d'Abou Ghraïb alimentent le recrutement djihadiste, légitiment la résistance aux forces de la coalition et offrent à l'adversaire un narratif anti-américain dont la propagande de Daech se nourrira encore une décennie plus tard. Abou Ghraïb illustre de façon exemplaire l'échec d'une stratégie informationnelle dont les effets coercitifs détruisent ce que la communication tente de construire.

24. S. M. Hersh, « Abu Ghraïb : la triple faute américaine », Human Rights Watch, 20 juin 2004. La soldate Lynndie England a déclaré que les photos avaient été prises sur instruction de la chaîne de commandement à des fins de « PsyOps ». Voir également : S. M. Hersh, *Chain of Command: The Road from 9/11 to Abu Ghraïb*, New York, HarperCollins, 2004.

25. Le LTG Ricardo Sanchez a commandé le V Corps de l'US Army et, à ce titre, la *Combined Joint Task Force-7* (CJTF-7) de juin 2003 à juin 2004.

26. *The Road to Abu Ghraïb*, New York, Human Rights Watch, juin 2004. Le rapport établit : « Les décisions du département de la Défense et du Conseil de sécurité nationale ont créé le cadre systémique des abus. Le général Ricardo Sanchez a formellement autorisé des techniques incluant privation sensorielle, chiens militaires et températures extrêmes contre les détenus irakiens. »

En Afghanistan, la réponse doctrinale américaine à cette contradiction produit deux innovations majeures. D'une part, les *Provincial Reconstruction Teams* (PRT), créées dès 2002 et intégrées sous mandat ISAF à partir de 2004²⁷. Ces unités civilo-militaires mixtes – réunissant militaires, diplomates, experts de l'USAID et techniciens sectoriels – sont déployées à l'échelon provincial pour combiner sécurité, gouvernance et développement, selon la doctrine *clear, hold, build*. À leur apogée, 26 PRT opèrent dans l'ensemble du pays, armées majoritairement par les États-Unis mais aussi par différents pays de la coalition. Mais chaque équipe reflète les priorités et les cultures bureaucratiques de la nation contributrice, générant une hétérogénéité qui nuit à la cohérence d'ensemble²⁸. Les ONG humanitaires dénoncent par ailleurs le brouillage de la frontière entre action militaire et aide civile, qui met en danger leur propre personnel.

D'autre part, le *Human Terrain System* (HTS), lancé en 2007 sous l'égide de l'*US Army Training and Doctrine Command* (TRADOC)²⁹, embarque dans chaque brigade une équipe de chercheurs en sciences sociales pour cartographier les dynamiques tribales et les réseaux de pouvoir locaux. À leur pic, plus de 30 équipes opèrent avec un budget annuel de 150 millions de dollars³⁰. Le programme achoppe sur trois obstacles : le choc des temporalités entre le temps long de la recherche et le *tempo* opérationnel³¹ ; la condamnation de l'*American Anthropological Association* pour violation de l'éthique de la recherche en zone de conflit ; et l'aporie stratégique identifiée par l'ambassadeur Eikenberry – aucune connaissance culturelle ne peut suppléer à l'absence de légitimité d'un État central défaillant³². Dissous en 2014 sans capitalisation doctrinale formelle, le HTS laisse un héritage intellectuel fructueux mais institutionnellement orphelin.

Face à ces expériences alliées, la France développe en Afghanistan une approche originale, en rupture explicite avec le modèle PRT américain. Dans la zone de responsabilité de la *Task Force La Fayette* (TFLF) – la province de Kapisa et le district de Surobi –, un dispositif interministériel inédit est mis en place à partir de l'été 2010 : le pôle de stabilité. Cette équipe de neuf

27. *Provincial Reconstruction Team Handbook*, 4^e édition, Kabul, ISAF, 2008 (ISAF/NATO). Voir aussi : P. V. Jakobsen, *PRTs in Afghanistan: Successful but Not Sufficient*, Copenhagen, Danish Institute for International Studies, 2005. La première PRT est créée à Gardez (dans la province de Paktia) en février 2003.

28. O. Eronen, *PRT Models in Afghanistan: Approaches to Civil-Military Integration*, Helsinki, Crisis Management Centre Finland, 2008. Voir aussi : B. J. Stapleton, « A Means to What End: Why PRTs Are Peripheral to the Bigger Political Challenges in Afghanistan », *Journal of Military and Strategic Studies*, vol. 10, n° 1, 2007.

29. C. J. Sims, *The Human Terrain System: Operationally Relevant Social Science Research in Iraq and Afghanistan*, Carlisle, PA, US Army War College Press, 2015. Le concept est initialement proposé par M. McFate et A. Jackson (2005) en réponse aux lacunes de compréhension culturelle identifiées en Irak et en Afghanistan. Le premier HTS est déployé en Afghanistan en février 2007.

30. R. González, « The Rise and Fall of the Human Terrain System », *CounterPunch*, 29 juin 2015.

31. C. Lamb, J. Orton, M. Davies et T. Pikulsky, *Human Terrain Teams: An Organizational Innovation for Sociocultural Knowledge in Irregular Warfare*, Washington, D.C., National Defense University Press, 2013. L'étude, fondée sur 87 entretiens, constitue la première évaluation d'ensemble publiée du programme.

32. K. W. Eikenberry, « The Limits of Counterinsurgency Doctrine in Afghanistan », *Foreign Affairs*, vol. 92, n° 5, 2013, p. 59-74.

experts civils (juristes, agronomes, spécialistes de la gouvernance) est déployée auprès de l'état-major de la TFLF et coordonnée depuis Paris par la cellule interministérielle AfPak, hébergée au ministère des Affaires étrangères et placée sous l'autorité directe du Quai d'Orsay³³.

L'architecture du pôle de stabilité est délibérément distincte du modèle PRT. Comme le note l'ambassadeur de France à Kaboul devant la Commission de la défense de l'Assemblée nationale en 2009, « le modèle des PRT a contribué à la fragmentation du pays ». La France choisit de travailler directement avec les ministères afghans compétents et les agences onusiennes, afin d'éviter la militarisation de l'aide³⁴. Le budget civil français concentré sur Kapisa-Surobi atteint 14 millions d'euros en 2010 – vingt fois supérieur au budget des actions civilo-militaires de la *task force* elle-même³⁵ – et finance des microprojets d'électrification (microcentrales en vallée de Nijrab, marché de Tagab), d'industrie agroalimentaire, de santé, d'éducation et de justice locale, pilotés en lien direct avec les autorités afghanes de district.

Le pôle de stabilité constitue ainsi un premier modèle français d'approche globale : articulation entre action militaire, développement et gouvernance, sous coordination interministérielle effective. Ses limites sont toutefois révélatrices. La cellule AfPak reste de taille modeste, son autorité de coordination sur les agences françaises (AFD, MAEE, Défense) demeure informelle plutôt qu'organique et la durée d'exposition des experts civils – soumis aux mêmes contraintes sécuritaires que les militaires – se révèle insuffisante pour capitaliser la connaissance des spécificités locales. Surtout, le pôle de stabilité ne dispose pas de capacité de planification des effets cognitifs proprement dite : il agit sur les perceptions par l'action concrète, sans dispositif d'analyse des audiences ni d'évaluation de l'impact psychologique de ses projets. Cette expérience, documentée dans le rapport parlementaire Folliot-Chambefort de 2011³⁶, nourrit toutefois directement les réflexions qui aboutiront, un an plus tard, au regroupement des capacités d'action civilo-militaires et des opérations militaires d'influence au sein du CIAE.

33. « L'aide française à la reconstruction - Afghanistan », Ministère des Affaires étrangères, 2010. « Une équipe civile de 9 experts français en gouvernance et développement (le Pôle de Stabilité) a été déployée dans cette zone à l'été 2010. » Voir aussi : Compte rendu de la Commission de la défense nationale, Assemblée nationale, 20 mai 2009 (propos de l'ambassadeur de France à Kaboul).

34. *Ibid.* L'ambassadeur de Ponton d'Amecourt déclare : « Quant aux actions civilo-militaires, le modèle des PRT a effectivement contribué à la fragmentation du pays. La France a choisi un autre mode d'action. »

35. P. Folliot et G. Chambefort (rapporteurs), Rapport d'information sur les actions civilo-militaires, n° 3661, Paris, Assemblée nationale, XIII^e législature, 2011. Le rapport indique que l'aide française concentrée sur Kapisa-Surobi atteint 14 millions d'euros en 2010, contre 615 000 euros dépensés par la *task force* au titre du budget ACM.

36. *Ibid.* Le rapport Folliot-Chambefort constitue la référence de synthèse sur le pôle de stabilité et formule des recommandations sur la professionnalisation interministérielle des ACM qui seront en partie reprises dans les réflexions menant à la création du CIAE en 2012. Voir aussi : « Afghanistan : le Battle Group Acier soutient le "pôle de stabilité" en Kapisa », Ministère de la Défense, septembre 2012.

Les enjeux contemporains : de Chammal au Sahel

Les décennies 1990-2010 ont posé le diagnostic du retard français en matière de prise en compte du champ des perceptions. Les théâtres récents, de la contre-insurrection au retour de la compétition de puissance, vont montrer qu'il ne pouvait plus être négligé. En effet, à partir de 2013, l'armée française est engagée successivement dans trois confrontations informationnelles d'une nature inédite : face à Daech, dont l'appareil de propagande numérique industrialisé contraint à repenser la contre-communication ; face à Wagner au Sahel, dont les campagnes d'influence sur les réseaux sociaux contribuent directement au retrait français ; face enfin à la Russie, dont la guerre hybride révèle que le champ cognitif est désormais conflictualisé en permanence, bien avant toute confrontation armée. Ce que ces trois cas ont en commun, c'est l'usage du cyberspace comme vecteur central d'amplification et de déstabilisation. Cette dimension ne constitue pas un simple canal supplémentaire, mais transforme en profondeur « la manière dont l'information est produite, distribuée et consommée », et avec elle la nature même de la stratégie militaire d'influence³⁷. Une dimension d'abord sous-évaluée par la France.

La guerre contre Daech : l'entrée dans la contre-propagande

La lutte contre l'organisation État islamique (EI) marque une rupture majeure dans la prise en compte du champ des perceptions par l'armée française. Daech développe, à partir de 2013-2014, un effort informationnel sans précédent : terreur spectaculaire³⁸, sophistication visuelle, magazines multilingues (*Dabiq*, *Rumiyah*), maîtrise des réseaux sociaux et récits apocalyptiques au rayonnement mondial. Cette stratégie de séduction-répulsion transforme le champ informationnel en véritable théâtre d'opérations où l'image, le symbole et le message sont massivement employés comme des armes psychologiques à part entière.

Pour y faire face, l'armée française a axé sa réponse sur une communication opérationnelle renforcée. En coordination avec la DICOd, la cellule de communication de l'état-major des Armées (EMA/COM) et le CPCO ont porté une attention croissante à la gestion de l'image des frappes,

37. L. de Rochemond et É. Tenenbaum, « Cyber-influence : les nouveaux enjeux de la lutte informationnelle », *Focus stratégique*, n° 104, Ifri, mars 2021, p. 22.

38. G. Chaliand et A. Blin (dir.), *Histoire du terrorisme, de l'Antiquité à Daech*, Paris, Fayard, 2015, p. 654.

à la mise en scène de la coopération avec les forces partenaires, puis à la communication sur des actions humanitaires (comme le rapatriement d'orphelins depuis les camps de regroupement et d'internement de Syrie). Des structures de contre-propagande ont également émergé au sein de l'État (Secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale [SGDSN], Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation – CIPDR), avec une coordination interministérielle qui est restée fragile.

Là où les États-Unis déploient des *Narrative Teams* intégrées au CENTCOM (*Central Command*) – avec des analystes d'audience, des producteurs de contenus et des évaluateurs d'effets – la France reste toutefois dans une logique défensive et réactive. Le récit stratégique demeure l'apanage du niveau politique et le niveau opératif peine à produire ses propres contenus d'influence. Cette asymétrie de capacités est d'autant plus visible que les vidéos de propagande de Daech circulent sur les mêmes plateformes et réseaux que les communiqués officiels de la coalition.

L'affrontement informationnel au Sahel : la France face à Wagner

Mais c'est au cours de l'opération Barkhane qu'apparaît le cas d'étude le plus édifiant de l'impact du champ informationnel sur les opérations militaires, qui fait entrer l'armée française de plain-pied dans la guerre hybride contemporaine. À partir de 2020-2021, concomitamment au déploiement du groupe Wagner au Mali³⁹, l'armée française affronte une campagne d'information à grande échelle qui vise à délégitimer sa présence. Des vidéos trafiquées, de faux communiqués attribués à l'armée française, des comptes inauthentiques diffusant des narratifs néocoloniaux sur Facebook et X alimentent une hostilité populaire qui contribue à rendre politiquement intenable le maintien de Barkhane.

Les données sont saisissantes. L'European Union Institute for Security Studies (EUISS) estime que les mesures de présence en ligne russes ont progressé de 703 % au Mali, de 940 % au Burkina Faso et de 947 % au Niger entre 2020 et 2023⁴⁰. Wagner y met en œuvre le même registre informationnel qu'il a expérimenté avec succès en Centrafrique : faux sondages, agents d'influence, réseaux de relais locaux, instrumentalisation du sentiment anticolonial⁴¹. Ces campagnes exploitent délibérément les griefs historiques du rapport à la France pour en amplifier l'effet émotionnel⁴².

39. S. G. Jones, A. Liepman et N. Chandler, « Tracking the Arrival of Russia's Wagner Group in Mali », CSIS, janvier 2022 ; *Russia's Influence in Mali*, Human Rights Foundation, 2023.

40. « Shifting Alliances in West Africa: Measuring Russian Engagement to Support Counter-FIMI Strategies », *EUISS Brief*, European Union Institute for Security Studies, février 2025.

41. S. G. Jones, A. Liepman et N. Chandler, « Tracking the Arrival of Russia's Wagner Group in Mali », *op. cit.* ; « The Wagner Group's Playbook in Africa: Mali », Foreign Policy Research Institute, mars 2022.

42. B. Sellier, « Soft Power and Disinformation: The Strategic Role of Media in Wagner's Expansion in Africa », PRIO Blog, mars 2023.

La réponse française, fondée sur la transparence, la vérification factuelle et le travail de contre-communication se heurtent à la viralité émotionnelle des narratifs adverses. L'adversaire joue sur la vitesse, le doute et la confusion – trois facteurs contre lesquels la rationalité factuelle ne suffit pas. Ce décrochage révèle une limite structurelle : la France dispose de moyens de communication institutionnelle compétents, mais manque de capacités offensives dans le champ informationnel numérique, là où Wagner opère avec une liberté de manœuvre totale. Ce constat soulève donc un point majeur de la confrontation informationnelle. D'un côté, des compétiteurs désinhibés emploient tous les moyens, y compris le mensonge et les dispositifs techniques dits inauthentiques (« fermes à *trolls* ») pour conquérir des auditoires. Face à eux, la France ou d'autres nations européennes cherchent à répondre tout en préservant l'éthique des démocraties libérales, ce qui les place dans un combat qui souligne l'asymétrie des moyens.

La guerre hybride russe : Ukraine, Europe et désinformation systémique

L'agression contre l'Ukraine, amorcée en 2014, culminant avec l'invasion de grande ampleur de 2022, a mis en lumière la stratégie informationnelle russe. En combinant opérations militaires, désinformation, cyberattaques, instrumentalisation des diasporas et manipulation des débats politiques occidentaux, la Russie donne une réalité tangible au concept de *guerre hybride*⁴³. Comme l'illustre le retour de la Russie en Afrique centrale et de l'Ouest, théâtre d'engagements européens, le champ cognitif est mobilisé bien en amont en appui de l'affrontement militaire principal : il s'agit de saturer l'espace informationnel (*via* les médias russes RT et Sputnik ou les réseaux de *trolls* de l'Internet Research Agency⁴⁴), de fragmenter les coalitions adverses par des récits clivants et de faire douter les opinions publiques de la légitimité du soutien à l'Ukraine.

La France est également visée sur son propre territoire. Les campagnes de désinformation ciblent les processus électoraux, les politiques de défense et le lien transatlantique. Viginum, créé en 2021 et rattaché au SGDSN, est chargé de détecter les ingérences numériques étrangères (INE). Ses rapports sur les opérations Matriochka⁴⁵ et Portal Kombat⁴⁶ illustrent la sophistication des opérations russes ciblant les démocraties européennes. Sur le plan militaire, la pratique russe de *réflexivnoe upravleniye* (contrôle réflexif) – qui consiste à influencer les décisions de l'adversaire en exploitant

43. T. L. Thomas, « The Evolution of Russian Military Thought: Integrating Hybrid, New-Generation, and New-Type Thinking », *Journal of Slavic Military Studies*, vol. 29, n° 4, 2016.

44. Structure de lutte informationnelle reliée au groupe Wagner.

45. « Matriochka : une campagne prorusse ciblant les médias et la communauté des *fact-checkers* », SGDSN, 10 juin 2024, disponible sur : www.sgdsn.gouv.fr.

46. « Portal Kombat : un réseau structuré et coordonné de propagande prorusse », SGDSN, 12 février 2024, disponible sur : www.sgdsn.gouv.fr.

ses propres processus cognitifs – constitue un défi majeur pour les états-majors occidentaux⁴⁷.

Les trois théâtres examinés livrent, au-delà de leurs spécificités, un enseignement convergent. Dans chaque cas, la France s'est trouvée engagée dans une confrontation informationnelle pour laquelle elle ne disposait pas des doctrines, des structures ni de la culture stratégique adéquates et où elle a été surclassée dans le champ cognitif. Face à Daech, elle n'a pu opposer qu'une communication réactive là où l'adversaire déployait une propagande planifiée et intégrée. Face à Wagner au Sahel, ses messages factuels se sont heurtés à une machine de narration exploitant les affects et les griefs historiques propagés par des moyens inauthentiques qu'elle ne peut pas imiter. Face à la Russie, la désinformation systématique a confirmé que le champ cognitif est désormais le théâtre d'une lutte permanente, de nature subversive⁴⁸, bien en amont de toute confrontation armée. Asymétrie de compréhension des auditoires, posture réactive, absence de planification : ces leçons, assimilées progressivement, ont imposé une inflexion stratégique qui a permis certaines évolutions institutionnelles, doctrinales et organisationnelles.

La subversion désigne l'ensemble des actions, stratégies ou techniques visant à affaiblir, renverser ou faire s'effondrer un système établi (gouvernement, institution, ordre social, etc.) de manière indirecte, clandestine ou insidieuse dans le cadre de conflits asymétriques, de rivalités géopolitiques ou de luttes politiques internes . Elle combine manipulation, infiltration et déstabilisation pour atteindre ses objectifs. Contrairement à une rébellion ou à une révolution violente, la subversion opère par des moyens discrets, psychologiques, idéologiques ou économiques pour provoquer un changement de situation politique sans confrontation directe.

47. T. L. Thomas, « Russia's Reflexive Control Theory and the Military », *Journal of Slavic Military Studies*, vol. 17, n° 2, 2004, p. 237-256.

48. Voir le développement de la thèse de la permanence de la lutte politique dès le temps de paix dans V. I. Lénine, *Que faire ?*, Paris, Éditions sociales, collection « Classiques du marxisme », p. 67-95. Sur la subversion, voir V. I. Lénine, *La Maladie infantile du communisme (le « gauchisme »)*, Moscou, Éditions du Progrès, 1979, chapitre 6 et suiv.

État de la doctrine française et leviers des forces

Ces enseignements opérationnels et la vision du général Burkhard, alors chef d'état-major des armées, formalisée fin 2021, ont nourri une réflexion de fond. Dans un article fondateur publié en janvier 2023 dans la *Revue Défense Nationale*⁴⁹, ce dernier théorise le passage de l'influence d'un savoir-faire tactique à une fonction stratégique structurante, par essence interministérielle et inscrite dans le temps long. Dans le cadre de l'analyse compétition-contestation-affrontement, l'influence investit ce qu'il nomme « la guerre avant la guerre ». Il pose que « la valeur et la véracité des messages important moins que la manière et le *tempo* » et que « le narratif doit devenir un outil de la victoire », sans renoncer à la transparence comme source de puissance à longue échéance. Cette vision a directement accompagné la création de l'influence comme sixième fonction stratégique dans la RNS 2022 et impulse les réformes décrites ci-après.

Les leviers doctrinaux et capacitaires

Le dispositif français mobilise aujourd'hui des leviers articulés à différents niveaux.

La LPM 2024-2030 consacre un effort budgétaire significatif à ce domaine, allouant 4 milliards d'euros à la cyberdéfense – dont relève la Lutte informatique d'influence (L2I) – contre 1,6 milliard dans la LPM précédente, soit une hausse de 150 %⁵⁰. Cet effort témoigne d'une volonté politique d'investir dans les capacités d'action informationnelle, même si les moyens demeurent très inférieurs à ceux des alliés américains ou britanniques.

En termes de doctrine, la création d'une fonction stratégique Influence s'est traduite par la rédaction fin 2023 d'une doctrine interarmées DIA 10.0 dédiée à l'influence et à la lutte informationnelle (ILI)⁵¹. Ce document fixe le nom retenu pour le domaine des perceptions. Ce terme d'ILI couvre donc désormais l'ensemble de la problématique cognitive au sein des armées : elle a pour but de garder l'initiative dans un champ cognitif travaillé en

49. T. Burkhard, « Pas de stratégie sans influence, pas d'influence sans stratégie », *Revue Défense Nationale*, n° 856, janvier 2023, p. 9-15. Burkhard était alors chef d'état-major des Armées. Il y argumente notamment que l'influence doit « intégrer pleinement la stratégie de défense et de sécurité nationale », qu'elle est « par essence interministérielle » et qu'elle nécessite « des moyens dédiés ».

50. Amendement n° DN918, Projet de loi de programmation militaire 2024-2030, n° 1033, Assemblée nationale, 2023.

51. Examen des conclusions de la mission d'information sur « L'opérationnalisation de la nouvelle fonction stratégique influence » (Mmes Natalia Pouzyreff et Marie Récalde, rapporteures), 2 juillet 2025.

permanence, où les acteurs sont innombrables et qui est toujours plus disputé. Mobilisée en permanence, elle comporte l'action sur les perceptions et la lutte contre la propagande hostile. Le succès dans la lutte informationnelle conditionne le maintien de la capacité d'influence.

Le dispositif français s'articule sur trois niveaux. Au niveau stratégique, la cellule ASO (Anticipation stratégique et orientation) de l'état-major des armées coordonne la politique d'influence des armées, assure le lien avec le SGDSN et le MEAE et entretient l'écosystème des acteurs du domaine informationnel⁵². Viginum surveille les ingérences numériques étrangères. Au niveau opératif, la planification intègre les opérations d'influence (actions d'information ciblées, *Key Leader Engagement*⁵³, contre-désinformation) et la L2I permet d'intervenir sur les plateformes numériques pour détecter les contenus inauthentiques et produire des contenus légitimes. Au niveau tactique, les équipes du CIAE sur les théâtres assurent le contact avec les populations, la production de contenus locaux et l'analyse de l'environnement information et humain des opérations (EIHO).

Le CIAE : le centre expert de l'influence et de la lutte informationnelle

Au sein de ce dispositif français d'action dans le champ des perceptions, le Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE) occupe une position singulière⁵⁴ : celle du cœur opérationnel de l'influence et de la lutte informationnelle pour l'ensemble des armées françaises. Unique organisme interarmées spécialisé dans ce domaine, il concentre les expertises, assure la formation dans le domaine ILI, déploie les équipes sur les théâtres et incarne la montée en puissance doctrinale.

Créé le 1^{er} juillet 2012 par la fusion du Groupement interarmées des actions civilo-militaires (GIACM, né en 1999) avec le Groupement interarmées des opérations militaires d'influence (GIOMI), implanté à Lyon et à Paris, le CIAE constitue le premier effort de structuration institutionnelle des capacités d'influence de l'armée française⁵⁵. Organisme interarmées à dominante Terre, il rassemble dès l'origine 170 spécialistes. D'abord rattaché au Commandement du renseignement, le CIAE est intégré le 1^{er} octobre 2023

⁵² Ibid.

⁵³. Enoncé notamment dans le FM 3-24 *Counterinsurgency* conçu sous l'impulsion du général Davis Petraeus, le *Key Leader Engagement* (KLE) est un concept doctrinal militaire et politico-opérationnel développé surtout par les forces américaines et de l'OTAN durant les guerres d'Irak et d'Afghanistan. Il désigne l'ensemble des interactions planifiées avec des acteurs influents locaux. Ces relations visent à agir sur les perceptions, les loyautés et les comportements collectifs plutôt que seulement sur le rapport de force matériel, selon l'idée qu'en contre-insurrection, l'influence sociale et politique compte autant que la supériorité militaire.

⁵⁴. T. Burkhard, « Pas de stratégie sans influence, pas d'influence sans stratégie », *Revue Défense Nationale*, n° 856, 2023, p. 9-15.

⁵⁵. Zone Militaire / Opex360, « Création du Centre interarmées des actions sur l'environnement à Lyon », 27 juin 2012. Voir aussi : R. Mielcarek et R. Ancelin, « Le CIAE, une unité jeune, mais riche en expérience et en savoir-faire », *Défense et Sécurité internationale*, hors-série n° 41, avril-mai 2015, p. 64-69.

au Commandement des actions spéciales Terre (CAST) à l'occasion de la création de ce dernier, aux côtés des forces spéciales, du partenariat militaire opérationnel⁵⁶ et de la composante cyber⁵⁷. Cette intégration marque une rupture majeure : le CIAE n'est plus seulement un centre de formation et d'expertise, mais un acteur organique de l'action spéciale – ce que consacre également le renommage de l'aptitude interarmées en « influence et lutte informationnelle », dont il est désormais le Centre expert pour les armées.

Les missions du CIAE s'articulent autour d'un triptyque fondateur : comprendre – agir – former, qui répond aux faiblesses identifiées lors des engagements opérationnels des dernières décennies. Ces trois capacités ne sont pas juxtaposées mais intégrées dans un continuum opérationnel⁵⁸. La mission de compréhension vise à connaître et analyser l'environnement informationnel et humain des opérations (EIHO), en mobilisant des expertises en sciences sociales (géographie, anthropologie, sociologie) permettant de cartographier les réseaux et jeux de pouvoir ainsi que les vecteurs de l'influence adverse. « Agir » consiste à produire des effets sur les attitudes et les comportements en modelant les perceptions. Ceci s'obtient grâce à des actions de communication opérationnelle (ComOps), la conduite d'opérations psychologiques (PsyOps) et d'actions civilo-militaires (CIMIC), par la lutte informatique d'influence (L2I) et le *Key Leader Engagement* (KLE). Le CIAE est enfin chargé de former à l'influence les officiers d'état-major, les experts ainsi que les militaires projetés aux savoir-faire de la lutte informationnelle. En 2024, 300 militaires, tous grades et spécialités confondus, ont été formés au sein de son Groupement de formation à l'influence (GFI)⁵⁹.

Il s'articule notamment autour d'un groupement des opérations numériques (GON), qui opère sous le contrôle opérationnel du COMCYBER. Ses missions permanentes consistent à détecter, caractériser et contrer les attaques informationnelles susceptibles de nuire à la réputation des armées⁶⁰. Au-delà de cet axe défensif, la L2I offre, sur les théâtres d'opération, des opportunités de recueil de renseignement et peut contribuer à des opérations de déception. Cette dimension offensive est théorisée dans les éléments publics de doctrine L2I publiés par le ministère des Armées en 2021⁶¹, qui assument explicitement la possibilité de diffuser des messages afin d'induire l'adversaire en erreur pour lui faire dévoiler ses intentions ou son dispositif, ou de convaincre les acteurs d'une crise d'agir dans le sens souhaité. Cette

56. Ensemble des actions de formation menées par l'armée française en vue d'augmenter la capacité opérationnelle d'une armée partenaire.

57. « Présentation du CIAE », Ministère des Armées, 2024. Le CIAE rejoint le CAST le 1^{er} octobre 2023, aux côtés des forces spéciales, du PMO et de la composante cyber.

58. « Au CIAE, en première ligne face aux fausses informations », *Esprit défense*, n° 14, Ministère des Armées, mars 2025 ; « Présentation du CIAE », Portail Armée de Terre, 2025.

59. « Au CIAE, en première ligne face aux fausses informations », *op. cit.*, p. 46.

60. A. Thomas-Trophime, « Les champs immatériels », *Terre Mag*, septembre 2022, p. 24-25.

61. *Éléments publics de doctrine militaire de lutte informatique d'influence (L2I)*, État-major des Armées, 2021. Voir : E. Vincent, « Les armées françaises assument désormais la guerre de l'information », *Le Monde*, 21 octobre 2021.

formulation marque un tournant : la France assume officiellement une dimension offensive dans le champ informationnel, tout en maintenant le refus du mensonge et le respect du droit international humanitaire. Les équipes du groupement s'appuient sur des outils d'intelligence artificielle pour la détection et la caractérisation des attaques informationnelles.

L'action au contact des audiences à fort impact est quant à elle assurée par un Groupe d'engagement influence (GEI)⁶², effecteur spécialisé d'ILI agissant au profit des niveaux stratégique, opératif et tactique haut⁶³. Articulé en deux sections – *analyse et planification* et *engagement* (modules L2I, production et engagement influence au contact) – un GEI compte 14 personnels dans son format organique. Il est destiné à appuyer le corps d'armée, un commandement de niveau opératif, des actions spéciales ou encore une mission diplomatique de défense. Polyvalent, il a pour mission de concevoir, planifier et conduire en autonomie des activités d'influence, mais aussi de pouvoir réagir à une attaque informationnelle ou à conduire une opération de déception. Le concept de GEI a également pour but de renforcer la prise en compte du contexte « Multi-Domain Operations » (MDO) en assurant la continuité de l'action ILI entre les niveaux stratégique et tactique et en intégrant l'appui des fonctions ComOps, PsyOps, CIMIC et KLE dans la manœuvre.

Les limites structurelles du modèle français

Malgré la dynamique engagée, le modèle français de l'action dans le champ cognitif demeure marqué par plusieurs défis structurels. La capacité à les surmonter conditionnera la pleine efficacité du dispositif.

Le premier défi, paradoxal, tient à la gouvernance. Les armées ont eu un rôle déterminant pour faire de l'influence une fonction stratégique, c'est-à-dire un véritable enjeu de défense. Or, la tradition diplomatique considèrerait jusqu'ici l'influence comme une modalité d'exercice de la puissance, dépassant l'approche coercitive, conforme à la vision d'un monde régi par le droit international. Conformément à sa responsabilité en matière d'action extérieure de l'État, c'est bien le MEAE qui a été désigné comme pilote de la fonction influence. Ce choix traduit une logique cohérente – l'influence internationale relève de la politique extérieure – mais il a rendu plus complexe l'articulation avec les armées, dont les capacités opérationnelles constituent un levier central de la fonction. Le MEAE a transformé sa

62. L'US Army déploie depuis l'automne 2025 des structures comparables, les *Theater Information Advantage Detachments* – TIAD. Un premier détachement visant la Chine est en place dans le Pacifique et un second doit être déployé contre la Russie en Europe dans les prochains mois. Un troisième détachement, à vocation transverse, sera armé par l'US Army/Cyber. Voir M. Pomerleau, « Army Officially Resources 3 Theater Information Advantage Detachments », 23 mai 2024, disponible sur : www.defensescoop.com.

63. J. Laurentin (dir.), « Les actions spéciales au profit des grandes unités terrestres », *Revue militaire générale*, n° 62/2026, CCF, 2026.

Direction de la communication et de la presse (DCP) pour lui donner la capacité de combattre dans le champ informationnel, d'abord sur le mode défensif (veille et rétablissement des faits) et désormais en mode offensif, ce qu'incarne notamment sur les réseaux sociaux X et désormais TikTok, le compte de communication décalé *French Response*.

Le second défi est stratégique. L'absence de culture du récit offensif a rendu cette évolution plus complexe pour les Armées. En effet, elles produisent structurellement une communication factuelle, sobre, institutionnelle – adaptée au temps long de la légitimité, mais insuffisante face à la viralité émotionnelle de la guerre informationnelle contemporaine. La capacité à fabriquer des narratifs ciblés, multilingues, calibrés sur des audiences culturellement diversifiées et diffusés à un rythme compatible avec le *tempo* des réseaux sociaux reste embryonnaire. L'enjeu est ici d'accepter une désinhibition stratégique : arsenaliser la communication imposerait un virage culturel : assumer une STRATCOM offensive ciblant des auditoires dans leurs langues vernaculaires – mais avant tout en anglais pour être largement diffusé –, et se doter de ressources humaines spécialisées – pas nécessairement militaires – et de capacités de production et de diffusion démarquées, à l'image de ce que pratiquent les compétiteurs avec une liberté de manœuvre à l'inverse de la pratique habituelle de « la grande muette ». Cette STRATCOM repose sur une approche intégrée et coordonnée qui se manifeste soit en réactif (« *messaging* »), soit dans le cadre d'actions planifiées cherchant à atteindre des objectifs dans le temps (« *campaigning* »). Elle peut ainsi combiner une grande variété de canaux et d'outils de communication allant d'actions de communication dans les médias traditionnels et les réseaux sociaux à la diplomatie publique comme des événements culturels, des programmes d'échange. Elle se fonde sur la diffusion de récits (« narratifs ») ou de représentations spécifiquement mis en scène (« *storytelling* »).

Le troisième défi, doctrinal, se cache derrière la cohérence affichée de l'attelage « influence et lutte informationnelle » (ILI) qui masque une césure réelle entre deux logiques d'action. D'un côté, celles menées essentiellement par les états-majors (communication d'influence, participation aux relations internationales de défense, lutte contre les manipulations de l'information, narration offensive) qui relèvent d'une logique de puissance institutionnelle. De l'autre, les actions relevant des forces et de leur vocation au combat (communication opérationnelle, actions psychologiques au contact, guerre électronique, L2I, déception) qui obéissent au *tempo* et aux contraintes des forces sur le terrain. L'acculturation des armées à l'influence passe sans doute par la résolution de cette articulation entre influence/STRATCOM et influence/guerre des perceptions sur l'ennemi, qui dépasse les simples considérations sémantiques.

Le quatrième défi, souvent sous-estimé, est d'ordre méthodologique : intégrer le champ cognitif à la planification opérationnelle reste délicat. D'une part, la stratégie nationale d'influence que la RNS prévoyait n'a jamais

été publiée, privant la réflexion d'un cadrage établi et d'un « métarécit » national. D'autre part, si la coordination interministérielle donne satisfaction, elle reste éminemment STRATCOM-centrée. Sur le plan militaire, dans les doctrines alliées les plus avancées – américaine et britannique notamment – les effets cognitifs sont planifiés dès la conception de l'opération, au même titre que les effets cinétiques, avec une boucle d'évaluation d'impact en continu. En France, cette intégration reste partielle : les capacités d'influence sont encore souvent sollicitées en appui d'une manœuvre déjà définie, plutôt qu'intégrées comme effet à part entière dans la conception initiale. Il apparaît donc indispensable de renforcer encore la fonction J10 STRATCOM⁶⁴ (analyse des audiences, intégration des récits, animation de réseaux de diffusion adaptés), tant au niveau stratégique comme dans les états-majors opérationnels pour mieux intégrer les effets cognitifs dans la manœuvre d'ensemble.

Le cinquième défi est organique. Les évolutions doctrinales des armées, marquées par les enseignements de Barkhane, répondent encore largement à une problématique de guerre sans front et de corps expéditionnaires dont la légitimité dépend d'abord de la pénétration d'un récit dans les auditoires locaux. La « guerre de vingt ans » a montré la difficulté de relever ce défi. Or la montée progressive aux extrêmes avec les compétiteurs systémiques modifie qualitativement la nature de la lutte informationnelle. Dans l'hypothèse d'un engagement majeur, vaincre dans le champ des perceptions devient une des lignes de force de l'approche multi-domaines : il ne s'agit plus seulement de convaincre une population locale de la légitimité d'une présence militaire, mais de ne jamais perdre l'initiative cognitive dans un combat défensif initialement mené sous le seuil et qui pourra évoluer jusqu'à la haute intensité. C'est par exemple le sens des réflexions conduites pour la composante terrestre au sein du 1^{er} Corps d'Armée autour du concept d'Unités multi-capacités (UMC)⁶⁵, qui vise à cibler le cerveau du chef ennemi afin de faciliter l'établissement d'un rapport de force favorable. Dans un engagement à parité, l'enjeu informationnel se situe pour une large part dans la mise en œuvre des stratagèmes (duperies, tromperies, intoxications, illusions⁶⁶) qui concourent à étayer la posture dissuasive et à « être craint ». Tirer pleinement parti de cette dimension pourrait, à l'instar de la 77^e Brigade britannique, supposer de regrouper les capacités d'influence au sein d'une unité organique dédiée, levier susceptible de forger la culture de l'action cognitive encore embryonnaire dans les forces de l'armée de Terre.

64. La France a récemment rejoint la nomenclature OTAN : le J9 traite des actions civilo-militaires et le J10 des opérations d'influence.

65. GCA B. Desmeulles, « Le 1^{er} Corps d'Armée, du signalement stratégique à l'engagement décisif », *Revue militaire générale*, n° 62/2026, CCF, 2026, p. 89.

66. Voir l'excellent ouvrage de J. Deuve, *Stratagèmes : duperie, tromperie, intoxication, illusion pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2019.

Perspectives : vers un réarmement cognitif

Les travaux de l'OTAN sur un nouveau concept de guerre cognitive valident les choix français récents et invitent à aller plus loin. Ils imposent de bien identifier le champ d'action des armées dans un espace cognitif désormais conflictualisé en permanence, bien avant toute déclaration d'hostilités et d'anticiper les ruptures technologiques qui redéfinissent dès à présent ce champ.

Le nouveau concept de guerre cognitive de l'OTAN

En juin 2025, l'OTAN a soumis à l'approbation de son Comité militaire un nouveau *Cognitive Warfare Concept* (version 1.3), co-développé par ACT et SHAPE⁶⁷. Ce texte représente une rupture conceptuelle majeure, qu'il importe de mesurer précisément, car elle engage directement la posture française. Le cœur du changement est l'abandon de la séparation traditionnelle entre temps de paix et temps de guerre, déjà acté en 2021 dans la Vision stratégique du CEMA⁶⁸ : le concept autoriserait désormais l'OTAN à mener des actions cognitives dès le temps de la compétition, avant tout déclenchement d'hostilités. Le paradigme revendiqué est celui d'une « *warfare embedded within society, not separate from it* » — rupture nette avec la conception classique de l'OTAN qui confinait l'action militaire dans le champ de l'affrontement ouvert.

Le constat qui fonde ce concept est sans complaisance. Les adversaires (Russie, Chine, acteurs non étatiques) mènent déjà une « guerre cognitive permanente » contre les Alliés⁶⁹ : érosion de la cohésion sociale, affaiblissement de la volonté politique, manipulation de l'environnement informationnel. Face à cela, l'OTAN accuse un retard structurel documenté. Parmi les problèmes identifiés : lacunes doctrinales, sous-investissement chronique et une donnée particulièrement saisissante : 70 % des postes STRATCOM de l'Alliance seraient occupés par du personnel non spécialisé.

67. *Cognitive Warfare Exploratory Concept*, Norfolk, NATO Allied Command Transformation, ACT, 2023. Voir aussi : « Cognitive Warfare: A Conceptual Analysis of the NATO ACT Cognitive Warfare Exploratory Concept », *Frontiers in Big Data*, 2024.

68. Passage d'une approche « paix-crise-guerre » à un triptyque « compétition-contestation-affrontement ». Voir *Vision stratégique 2021*, État-major des Armées, novembre 2021.

69. Voir note n° 53 ou encore P. Charon et J.-B. Jeangène Vilmer, *Les Opérations d'influence chinoises. Un moment machiavélien*, Institut de recherche stratégique de l'École militaire/Ministère des Armées, 2^e édition, octobre 2021, notamment l'exposé du concept des « Trois guerres », p. 29 et suiv.

Le rapport du directeur scientifique de l'OTAN (2025) confirme cette urgence en qualifiant le terrain cognitif de décisif et les conflits contemporains de *behavior-centric*⁷⁰ : ce qui détermine l'issue n'est plus seulement ce qui se passe sur le terrain physique, mais ce que les populations, les décideurs et les soldats croient, ressentent et sont prêts à faire.

Ce nouveau concept définit tout d'abord la guerre cognitive comme un ensemble de stratégies et d'actions visant à influencer, manipuler ou protéger les perceptions, les croyances et les comportements d'un public cible, en utilisant des informations, des narratifs mais aussi et surtout, des techniques d'action psychologique et relevant des sciences comportementales. L'enjeu est donc d'acquérir la supériorité cognitive – activités militaires et non-militaires synchronisées sur tout le continuum de compétition pour acquérir, maintenir et protéger un avantage à la fois narratif, psychologique et décisionnel. Il identifie un angle mort critique : l'OTAN s'est jusqu'ici concentrée quasi exclusivement sur la dimension narrative (la STRATCOM) cédant les dimensions psychologique et décisionnelle à ses adversaires. Ses recommandations s'articulent sur trois horizons : à court terme, le renforcement de la filière cognitive, le développement de capacités PsyOps adaptées au numérique, la structuration des fonctions J10 dans les états-majors opératifs et le déploiement d'une capacité de détection des attaques informationnelles ; à moyen terme, l'intégration dans le prochain Concept stratégique de l'Alliance et la construction d'une capacité de réponse autonome ; à long terme, développer le microciblage cognitif, la neuro-sécurité et les « jumeaux numériques » pour la simulation des environnements cognitifs.

Pour la France, ce concept est à la fois une validation et une injonction. Une validation, car les choix français depuis 2022 (L2I offensive, cellule ASO, CIAE intégré au CAST) anticipaient cette orientation. Une injonction, car le concept OTAN pointe précisément les lacunes françaises déjà identifiées : besoin de J10 consolidés dans tous les états-majors opératifs, déficit de capacité permanente PsyOps et CIMIC en temps de compétition et insuffisance de la prise en compte de la société civile comme vecteur de vulnérabilité. La rupture de paradigme – l'engagement cognitif dès le temps de compétition – impose de réinterroger l'architecture institutionnelle française : comment les armées peuvent-elles contribuer à des actions cognitives vers l'adversaire sans qu'un cadre opérationnel soit déclaré, dans le strict respect des règles constitutionnelles qui leur interdisent d'agir sur le territoire national autrement qu'en soutien de l'autorité civile ?

70. J. Giordano, « Cognitive Warfare 2026: NATO's Chief Scientist Report as Sentinel Call for Operational Readiness », *Strategic Insights*, Institute for National Strategic Studies, janvier 2026. Voir aussi : *NATO Chief Scientist Research Report on Cognitive Warfare*, NATO Science and Technology Organization, 2025.

Vers un concept exploratoire français

La France dispose pourtant d'atouts réels. Ses armées ont accumulé une expérience opérationnelle unique dans le champ des perceptions de la guerre d'Algérie aux théâtres contemporains. La cellule ASO et le CIAE constituent une base institutionnelle que la plupart des alliés n'ont pas structurée. La doctrine L2I de 2021 a formalisé une posture offensive que peu de démocraties ont eu le courage d'assumer. Et les travaux publiés depuis 2022, notamment par l'armée de Terre, l'armée de l'Air et de l'Espace et la Direction générale de l'armement (DGA) ont produit des cadres analytiques rigoureux sur les mécanismes de la vulnérabilité cognitive. La France a des fondations. Ce qu'elle n'a pas encore, c'est un concept qui oriente l'action collective.

Tout d'abord, il convient d'accepter – à l'instar de ce que prescrit l'OTAN – que la guerre cognitive est déjà là. Elle est conduite en permanence par les compétiteurs contre les décideurs français et de l'Alliance, leurs forces et leurs sociétés démocratiques et libérales. Les compétiteurs stratégiques ne distinguent pas temps de paix et temps de guerre. C'est d'abord aux organes civils de renforcer la résilience de la nation, les armées ayant vocation à agir contre l'adversaire dès le temps de compétition, sur les théâtres extérieurs et vers des auditoires étrangers. Ensuite, il convient de redéfinir le périmètre de l'action des armées dans ce champ. Le concept de l'OTAN identifie la vulnérabilité de la société civile, que les armées doivent contribuer à protéger – non à influencer. Cette mission de résilience, comparable à ce que représente la résilience nationale pour la sécurité civile, suppose un ancrage interministériel et une montée en puissance de la communication stratégique vers le public et pas seulement vers les audiences militaires. Enfin, il est nécessaire de distinguer ce qui relève de l'influence institutionnelle légitime ou d'un champ « d'affaires publiques » (informer, convaincre, crédibiliser) et ce qui relève de l'action offensive dans le champ cognitif. Cette ligne de partage est à la fois une contrainte et une force : elle différencie la France de ses concurrents et fonde sa crédibilité à long terme.

La rupture technologique, enfin, n'est pas encore là, mais elle vient. L'horizon 2040-2050 verra la maturité des interfaces cerveaux-machines et des capacités militarisées de neurotechnologies. Ce n'est pas de la science-fiction : la Russie et la Chine y investissent dès aujourd'hui, sans les contraintes éthiques qui encadrent la recherche occidentale⁷¹. La France doit anticiper cet horizon en assumant le financement d'une R&D militaire dans ce domaine, sans attendre que l'écart soit irréversible. Sur le temps court, c'est la maturité de l'IA générative qui constitue la vraie rupture : elle démocratise la guerre cognitive. Face à cela, la meilleure réponse est une combinaison de résilience – former les citoyens et les soldats à identifier les

71. COL O. Pinard Legry, « Neurosciences et sciences cognitives : comment se préparer à la guerre des cerveaux ? », *Les Cahiers de la Revue Défense Nationale*, hors-série n° HS3, 2022, p. 58-76.

mécanismes de manipulation – et de capacité de riposte, pour ne pas rester en défense permanente contre des adversaires qui, eux, jouent à l'offensive.

L'angle mort technologique : dépendance aux plateformes et rupture de l'IA générative

Toute réflexion sur le réarmement cognitif français se heurte toutefois à une dépendance structurelle rarement assumée : celle de l'État, et singulièrement de ses armées, à l'égard d'infrastructures numériques qu'il ne maîtrise pas. La communication d'influence française repose, pour une part substantielle de sa diffusion, sur des plateformes privées étrangères – au premier rang desquelles X, un des deux vecteurs du compte *French Response* comme des comptes institutionnels du ministère⁷². Or ces plateformes ne sont pas des canaux neutres. Depuis le rachat de Twitter par Elon Musk, X a démantelé une partie de ses équipes de modération européennes et infléchi ses algorithmes de recommandation dans un sens qui échappe à tout contrôle démocratique. En révélant publiquement les opérations d'influence que les États menaient sur sa plateforme, Musk a rappelé qu'il en contrôlait le terrain et que les États n'y combattent que dans les limites qu'il leur fixe. La question n'est dès lors plus théorique : que devient la stratégie d'influence française si l'opérateur d'une plateforme décide, demain, de déréférencer un compte institutionnel, de suspendre une campagne de contre-narration, ou simplement de modifier la pondération algorithmique au détriment des contenus officiels ? Cette vulnérabilité prolonge, dans le champ cognitif, une dépendance déjà documentée pour les autres segments numériques de la défense – de Starlink aux logiciels de commandement – dont un récent rapport parlementaire a souligné le caractère préoccupant⁷³. Construire une capacité d'influence sans interroger la souveraineté des vecteurs sur lesquels elle s'appuie reviendrait à édifier une force sur des fondations dont un acteur privé extérieur détient les clés.

La maturation de l'IA générative ajoute à cette dépendance une rupture d'une nature différente. En mettant à la portée de tout acteur la capacité de produire et de diffuser massivement des contenus calibrés sur les biais de ses cibles, elle démocratise la guerre cognitive et abaisse radicalement le coût d'entrée dans la manipulation informationnelle. Hypertrucages vidéo,

72. Le ministère des Armées et des Anciens combattants a réaffirmé fin 2025 sa décision de maintenir sa présence sur le média social X, tout en relevant explicitement que ce dernier « n'[est] plus modéré ». Voir *Guide du bon usage des médias sociaux*, ministère des Armées et des Anciens combattants, novembre 2025.

73. F. Cormier-Bouligeon et A. Saintoul (rapporteurs), Rapport d'information [...] sur les dépendances militaires de la France vis-à-vis de l'étranger, n° 2617, Paris, Assemblée nationale, XVIIe législature, 1^{er} avril 2026. Le rapport s'ouvre (p. 7) sur l'épisode de la restriction d'accès à Starlink lors de l'offensive ukrainienne dans la région de Kherson en 2023, érigé en illustration de « la dépendance croissante de nos forces armées à des infrastructures détenues et opérées par des acteurs privés, en grande majorité américains ». La dépendance numérique proprement dite est traitée p. 31 et suivantes ; la dépendance en matière de système de commandement et de contrôle (C2) p. 37.

clonage vocal, génération à grande échelle de faux documents et de personnages synthétiques crédibles : les techniques de modification de contenu, longtemps réservées à des acteurs disposant de moyens conséquents, deviennent accessibles et industrialisables. L'asymétrie joue ici structurellement en faveur de l'offensive, la vérification des faits demeurant plus lente et moins virale que la fabrication du faux. Face à ce double défi – dépendance aux plateformes et démocratisation de la falsification –, la réponse ne saurait être seulement défensive. Elle suppose d'abord une exigence de souveraineté technologique, dont le rapprochement engagé entre l'Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) et un acteur national comme Mistral AI constitue une première traduction concrète, en garantissant que les capacités d'analyse et de production reposent sur des modèles et des infrastructures maîtrisés⁷⁴. Là encore, la ligne de partage éthique qui distingue une démocratie de ses compétiteurs ne doit pas être vécue comme une entrave, mais assumée comme le fondement de sa crédibilité à long terme.

Propositions

Cinq propositions se dégagent de cette analyse, établies dans une perspective délibérément opérationnelle.

- Rédiger un concept exploratoire français de guerre cognitive. Ce document – comparable à ce qu'a été la doctrine L2I pour la lutte informatique d'influence en 2021 – devrait s'articuler explicitement au concept OTAN. Il fixerait le cadre d'emploi, les autorisations d'action, les lignes rouges et les métriques d'évaluation.
- Renforcer la fonction J10 STRATCOM dans les états-majors opérationnels. La doctrine alliée (AJP-10.1, 2023) et le nouveau concept OTAN en font une priorité explicite.
- Déployer la résilience cognitive vers la société. Au sein de l'État, les armées ont été parmi les précurseurs de la compréhension des enjeux de la menace informationnelle. Elles doivent continuer à jouer un rôle moteur, en contribuant à la formation de la réserve et en jouant un rôle actif dans les dispositifs interministériels de détection et de contre-narration.
- Consolider la filière des ressources humaines dans l'ensemble des armées pour disposer d'un vivier de spécialistes mais aussi de généralistes formés permettant d'exploiter tout le potentiel du champ cognitif dans les engagements futurs.

74. L'Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) a engagé en mars 2025 un rapprochement avec Mistral AI, formalisé par un accord-cadre début 2026 prévoyant un déploiement des technologies sur des infrastructures nationales afin de garantir la maîtrise des données et des algorithmes. Le ministère avait par ailleurs lancé en février 2025 l'agent conversationnel sécurisé GenIAL.intradef.

- Accompagner les bouleversements technologiques en cours, ce qui nécessite de consolider la recherche militaire sur les neurotechnologies défensives (détection des attaques cognitives, protection de l'intégrité décisionnelle des chefs, contre-mesures aux *deepfakes* et au microciblage) et d'influencer les travaux de l'OTAN sur la neuro-sécurité et les jumeaux numériques. L'horizon 2040-2050 paraît lointain mais se prépare dès aujourd'hui.

Conclusion

Le parcours de l'armée française dans ce domaine illustre le poids de l'histoire et de la culture institutionnelle sur la doctrine. Du laboratoire algérien au vide post-colonial, de la redécouverte balkanique aux défis sahélien et ukrainien, la France a accumulé un retard significatif que les réformes en cours cherchent à combler.

Ce rattrapage reste néanmoins partiel. La France dispose de leviers réels, mais elle manque encore de la masse critique, de la vitesse de décision et de la culture du récit offensif qui caractérisent les acteurs les plus performants dans ce domaine.

L'enjeu final est moins technique que culturel. Penser la guerre cognitive comme une dimension à part entière de la stratégie – et non comme un appendice communicationnel – suppose une refondation de la formation des cadres, une révision des processus de planification et une acceptation politique que dans la guerre contemporaine, la puissance ne se mesure pas seulement en capacités de destruction, mais en capacité à faire voir, faire croire, faire agir.

Cette acceptation implique aussi de fixer des limites : ce qui distingue une démocratie de ses adversaires dans le champ informationnel n'est pas seulement une question de moyens, mais de méthodes et de récits – et c'est précisément cette contrainte éthique, assumée comme telle, qui fonde la crédibilité à long terme de ses récits.

Les dernières publications des *Focus stratégiques*

- Jean-Christophe Noël et Élie Tenenbaum, « [La fureur tombée du ciel. Analyse stratégique de la campagne aérienne contre l'Iran](#) », *Focus stratégique*, n° 134, mai 2026.
- Léo Péria-Peigné, « [Finlande, l'allié venu du froid](#) », *Focus stratégique*, n° 133, avril 2026.
- Bohdan Kostiuk, Daryna-Maryna Patiuk, Anastasiya Shapochkina et Élie Tenenbaum, « [Cartographier la guerre TechMil. Huit leçons tirées du champ de bataille ukrainien](#) », *Focus stratégique*, n° 132, février 2026.
- Guillaume Furgolle, « [L'autonomisation dans le milieu sous-marin : une révolution sans limite ?](#) », *Focus stratégique*, n° 131, janvier 2026.
- Léo Péria-Peigné, « [Char de combat : obsolescence ou renaissance ?](#) », *Focus stratégique*, n° 130, novembre 2025.
- Élie Tenenbaum, Guillaume Furgolle et Jean-Baptiste Guyot, « [Quelle autonomie capacitaire pour l'Europe ? Une analyse multi-domaine](#) », *Focus stratégique*, n° 129, octobre 2025.
- Amélie Férey et Pierre Néron-Bancel, « [Glaives de fer ». Une analyse militaire de la guerre d'Israël à Gaza](#) », *Focus stratégique*, n° 128, octobre 2025.
- Rachid Chaker, « [La guerre au commerce au XXIe siècle. Enjeux et défis pour la Marine française](#) », *Focus stratégique*, n° 127, juin 2025.
- Guillaume Furgolle, « [Repenser la fonction « Protection – Résilience ». Un nécessaire changement de paradigme face à un environnement qui se durcit](#) », *Focus stratégique*, n° 126, juin 2025.
- Amélie Férey, « [Sous le feu des normes. Comment encadrer sans désarmer la défense européenne ?](#) », *Focus stratégique*, n° 125, avril 2025.
- Jonathan Caverley, Ethan Kapstein, Léo Péria-Peigné et Élie Tenenbaum, « [Une base industrielle de défense transatlantique ? Deux analyses contrastées](#) », *Focus stratégique*, n° 124, mars 2025.
- Léo Péria-Peigné et Amélie Zima, « [Pologne, première armée d'Europe en 2035 ? Perspectives et limites d'un réarmement](#) », *Focus stratégique*, n° 123, février 2025.



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org